



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

La Municipalité de Piedmont a adopté le règlement #944-26 décrétant l'imposition de toutes les taxes et compensations pour l'année 2026

Ledit règlement a été approuvé comme suit :

| | |
|-------------------|-----------------|
| Avis de motion | 26 janvier 2026 |
| Dépôt | 26 janvier 2026 |
| Adoption | 2 février 2026 |
| Entrée en vigueur | 4 février 2026 |

Le présent règlement est présentement disponible à l'hôtel de ville et quiconque est intéressé, peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

DONNÉ À PIEDMONT, CE 4^e JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2026.



Cathy Durocher
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim